



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/12  
4 mai 2023



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-douzième réunion  
Montréal, 29 mai – 2 juin 2023  
Point 8 b) de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

## RETARDS DANS LA PROPOSITION DES TRANCHES

### Introduction

1. Conformément à la décision 47/50 d)<sup>2</sup>, le Secrétariat a préparé le présent document. Il contient une description des mesures prises pour donner suite aux décisions sur les retards dans la proposition des tranches adoptées lors de la 91<sup>e</sup> réunion; et une analyse de chacune des tranches qui devaient être soumises mais ne l'ont pas été à la 92<sup>e</sup> réunion et des tranches qui ont été proposées mais retirées par la suite durant le processus d'examen du projet. Il fournit également un aperçu des raisons des retards et de l'incidence sur la conformité des pays à leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal, et une recommandation du Secrétariat.

### I. Suite aux décisions prises sur les retards dans la soumission des tranches à la 91<sup>e</sup> réunion

2. À la 91<sup>e</sup> réunion, 10<sup>3</sup> sur les 27 pays qui devaient présenter des demandes de financement de tranches ne l'ont pas fait dans les délais prescrits, soit un taux de non-soumission de 37 %. Le Comité exécutif a ensuite demandé au Secrétariat d'envoyer des lettres aux gouvernements concernés concernant les décisions relatives aux retards de soumission des tranches figurant à l'Annexe XI du rapport de la 91<sup>e</sup> réunion (décision 91/30 b)).

3. Conformément à la décision 91/30 b), le Secrétariat a envoyé des lettres aux gouvernements de 11 pays visés à l'Article 5 afin de les inciter à soumettre la prochaine tranche de leurs plans de gestion de l'élimination progressive des HCFC (PGEH). En conséquence, les gouvernements de l'Argentine,<sup>4</sup> de la

<sup>1</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/1

<sup>2</sup> Le Comité exécutif a décidé d'inclure à l'ordre du jour des prochaines réunions une rubrique distincte portant sur les retards dans la proposition des tranches annuelles et le décaissement des fonds pour les tranches et les obligations.

<sup>3</sup> Excluant l'Irak, dont la demande de tranche a été proposée à la 91<sup>e</sup> réunion et retirée par la suite.

<sup>4</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/21

Guyane,<sup>5</sup> du Mali,<sup>6</sup> de Saint Kitts et Nevis, du Suriname,<sup>7</sup> de Thaïlande<sup>8</sup> et de Tunisie<sup>9</sup> ont soumis les tranches respectives de leurs PGEH à la 92<sup>e</sup> réunion.

4. Toutefois, les gouvernements du Burundi, de l'Irak, du Nigeria et de la Turquie n'ont pas soumis leurs demandes de tranches.

## **II. Analyse des tranches non proposées à la 92<sup>e</sup> réunion**

5. Vingt-cinq activités associées à des tranches de PGEH pour 16 pays, y compris ceux visés au paragraphe 4, d'une valeur totale de 13 012 285 \$ US (coûts d'appui d'agence inclus), qui devaient être proposées à la 92<sup>e</sup> réunion, n'ont pas été remises, tel qu'indiqué à l'Annexe I au présent document<sup>10</sup>.

6. En outre, la troisième tranche de la Phase I du PGEH pour Saint-Kitts-et-Nevis, d'un montant de 19 097 \$US (y compris les coûts d'appui d'agence), a été remise à la 92<sup>e</sup> réunion, mais a ensuite été retirée par l'agence d'exécution concernée durant le processus d'examen du projet. Cette tranche est également incluse dans l'Annexe I au présent document.

## **III. Raisons des retards et incidence sur la conformité**

7. Les raisons des retards dans la proposition de tranches de PGEH sont les suivantes : un décaissement inférieur au seuil de 20 % des fonds approuvés pour la tranche précédente (16) ; de décisions ou approbations gouvernementales, et/ou des modifications au sein de l'Unité nationale de l'ozone, ou des changements structurels (10) ; des difficultés internes ou externes (4) ; des contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 (2) ; des fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvée (3) ; un rapport de vérification manquant (2) ; un défaut de signature de l'accord ou du document de projet (2) ; des retards liés aux entreprises (2) ; une agence de coopération non prête pour la présentation (1) ; la situation politique ou de problèmes de sécurité (1) ; la soumission des rapports périodiques et financiers (1) ; et des décisions du Comité exécutif (1). Plusieurs raisons peuvent s'appliquer simultanément.

8. Tel qu'indiqué par les agences d'exécution concernées, les retards dans la proposition des tranches attendues auraient une incidence nulle des avec leurs obligations au titre du Protocole de Montréal. Toutes les tranches attendues devraient être proposées à la 93<sup>e</sup> réunion.

## **IV. Recommandation**

9. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

(a) Prendre note :

- (i) Du rapport sur les retards dans la présentation des tranches, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/12 ;
- (ii) Des informations sur les retards dans la présentation des tranches dans le cadre des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), transmises par le PNUD, le PNUE et l'ONUDI ;

---

<sup>5</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/27

<sup>6</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/33

<sup>7</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/38

<sup>8</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/39

<sup>9</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/40

<sup>10</sup> À titre de comparaison, à la 92<sup>e</sup> réunion, 14 tranches qui devaient être soumises pour 10 pays ne l'ont pas été.

- (iii) Que 28 des 53 activités liées aux tranches des PGEH (18 pays sur 34) qui devaient être remises lors de la 92<sup>e</sup> réunion ont été proposées dans les délais prescrits ;
  - (iv) Que les agences d'exécution compétentes avaient indiqué que la présentation tardive des tranches de PGEH qui devaient être proposées à la première réunion de 2023 aurait une incidence nulle ou peu probable sur la conformité au Protocole de Montréal, et que rien n'indiquait que l'un des pays concernés ne respectait pas les mesures de contrôle du Protocole de Montréal ; et que les agences d'exécution compétentes avaient indiqué que la proposition tardive des tranches de PGEH qui devaient être présentées lors de la première réunion de 2023 n'aurait aucune incidence sur la conformité des pays concernés avec le Protocole de Montréal.
- (b) Demander au Secrétariat d'envoyer des lettres aux gouvernements concernés au sujet des décisions prises sur les retards dans la présentation des tranches, contenues à l'Annexe I au présent rapport.



## Annexe I

TRANCHES NON PROPOSÉES À LA 92<sup>e</sup> REUNION

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
Afghanistan (Phase II)	PNUE	2023	215 265	Décisions/approbations du gouvernement / modifications au sein de l'UNO / difficultés internes ou externes	Prendre note des retards dus à l'instabilité politique et aux changements intervenus au sein de l'Unité nationale de l'ozone (UNO), et du taux de décaissement global de la première tranche (2020) de la Phase II du PGEH qui était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et inciter le gouvernement de l'Afghanistan à travailler avec le PNUE et l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2023) de la Phase II du PGEH puisse être proposée à la 93 <sup>e</sup> réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
	ONUDI	2023	98 100	Situation politique ou problèmes de sécurité / seuil de décaissement de 20 pour cent	
Algérie (Phase I)	ONUDI	2014 et 2017	197 898	Retards liés aux entreprises	Prendre note des retards des entreprises dus aux difficultés rencontrées dans la production de climatiseurs à base de HFC-32 et prier instamment le gouvernement algérien de collaborer avec l'ONUDI pour que les troisième (2014) et quatrième (2017) tranches de la Phase I du PGEH puissent être proposées à la 93 <sup>e</sup> réunion accompagné d'un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation des tranches de 2014 et subséquentes.
Bahreïn (Phase II)	PNUE	2023	89 835	Fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvée	Prendre note des retards dus à des difficultés internes ou externes et exhorter le gouvernement de Bahreïn à collaborer avec le PNUE et l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2023) de la Phase II du PGEH puisse être proposée à la 93 <sup>e</sup> réunion.
	ONUDI	2023	57 780	Difficultés internes ou externes / seuil de décaissement de 20 pour cent	
Bosnie et Herzégovine (Phase II)	ONUDI	2023	318 640	Seuil de décaissement de 20 pour cent / difficultés internes ou externes	Noter que le taux de décaissement global de la première tranche (2021) de la Phase II du PGEH est inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et prier instamment le gouvernement de la Bosnie-Herzégovine de collaborer avec l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2023) de la Phase II du PGEH puisse être remise à la 92 <sup>e</sup> réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
Botswana (Phase II)	PNUE	2023	216 683	Décisions/approbations gouvernementales / modifications au sein de l'UNO / seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note des retards dus aux modifications intervenues au sein de l'UNO, et du fait que le taux de décaissement global de la première tranche (2020) de la Phase II du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et prendre acte du fait que le gouvernement du Botswana travaille avec le PNUE et l'ONUDI pour que la deuxième tranche (2023) de la Phase II du PGEH puisse être proposée à la 93 <sup>e</sup> réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
	ONUDI	2023	160 500	Décisions/approbations gouvernementales / modifications au sein de l'UNO / seuil de décaissement de 20 pour cent	

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
Burundi (Phase I)	PNUE	2020	37 516	Absence de rapport de vérification / décisions/approbations gouvernementales / modifications au sein de l'UNO	Prendre note des retards dus aux changements intervenus au sein de l'UNO et du fait que la vérification obligatoire des objectifs de consommation de HCFC n'a pas été achevée, et prier instamment le gouvernement du Burundi de collaborer avec le PNUE pour achever la vérification afin que la quatrième tranche (2020) de la Phase I du PGEH puisse être proposée à la 93 <sup>e</sup> réunion avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
Dominique (Phase I)	PNUE	2020	18 588	Perturbations dues à la pandémie de COVID-19 / décisions/approbations gouvernementales / changements au sein de l'UNO / absence de rapport de vérification / fonds suffisants issus de la tranche précédente approuvée / présentation des rapports d'avancement et des rapports financiers	Prenant note des retards dus aux changements intervenus au sein de l'UNO et à la non-soumission des rapports d'avancement et des rapports financiers, et du fait que la vérification obligatoire des objectifs de consommation de HCFC n'a pas été achevée, et priant instamment le gouvernement de la Dominique de soumettre les rapports d'avancement et les rapports financiers requis et de collaborer avec le PNUE pour achever la vérification afin que la troisième tranche (2020) de la Phase I du PGEH puisse être proposée à la 93 <sup>e</sup> réunion avec un plan d'action révisé tenant compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
Égypte (Phase II)	PNUE	2023	201 506	Signature de l'accord/du document de projet	Prendre note que le taux de décaissement global de la troisième tranche (2021) de la Phase II du PGEH est inférieur au seuil de décaissement de 20 %, et prier instamment le gouvernement égyptien de collaborer avec le PNUE et l'ONUDI pour que la quatrième tranche (2023) de la Phase II du PGEH puisse être proposée à la 93 <sup>e</sup> réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % du financement de la tranche précédente aura été atteint.
	ONUDI	2023	4 322 172	Seuil de décaissement de 20 pour cent / retards liés aux entreprises	
Irak (Phase II)	PNUE	2022	652 529	L'agence de coopération n'est pas prête pour la demande	Prendre note des retards dus au fait que l'agence de coopération n'était pas prête pour la présentation et que la demande de tranche ne remplissait pas les conditions indiquées dans la décision 87/40 c), et prier instamment le gouvernement irakien de travailler avec le PNUE et l'ONUDI pour que la deuxième tranche (2022) de la Phase II du PGEH puisse être remise à la 93 <sup>e</sup> réunion avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche 2022 et des tranches suivantes, étant entendu que les conditions de la décision 87/40 c) auront été remplies.
	ONUDI	2022	342 400	Conditions telles qu'indiquées dans la décision 87/40 c) / seuil de décaissement de 20 pour cent	
Koweït (Phase II)	PNUE	2023	1 130 242	Seuil de décaissement de 20 pour cent / fonds suffisants de la tranche précédente approuvés	Prendre note que le taux de décaissement global de la première (2021) tranche de la Phase II du PGEH est inférieur au seuil de décaissement de 20 %, et prier instamment le gouvernement du Koweït de collaborer avec le PNUE et l'ONUDI pour que la deuxième tranche (2023) de la Phase II du PGEH puisse être remise à la 93 <sup>e</sup> réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
	ONUDI	2023	307 732	Seuil de décaissement de 20 pour cent	

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
République démocratique populaire du Laos (Phase II)	PNUD	2023	70 283	Décisions/approbatons gouvernementales / modifications au sein de l'UNO / seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et les changements au sein de l'UNO, et que le taux de décaissement global de la première tranche (2020) de la Phase II du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et prier instamment le gouvernement de la République démocratique populaire du Laos de collaborer avec le PNUE et le PNUE pour que la deuxième tranche (2023) de la Phase II du PGEH puisse être proposée à la 93 <sup>e</sup> réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % du financement de la tranche précédente aura été atteint.
	PNUE	2023	98 423	Perturbations dues à la pandémie de COVID-19 / décisions/approbatons gouvernementales / modifications au sein de l'UNO/ seuil de décaissement de 20 pour cent.	
Maroc (phase II)	ONUDI	2023	326 350	Seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note que le taux de décaissement global de la première tranche (2021) de la Phase II du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 %, et exhorter le gouvernement du Maroc à travailler avec l'ONUDI pour que la deuxième tranche (2023) du PGEH puisse être remise à la 93 <sup>e</sup> réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % du financement de la tranche précédente aura été atteint.
Nigeria (Phase II)	PNUD	2021	2 782 000	Difficultés internes ou externes	Prendre note des retards dus à des facteurs externes et prier instamment le gouvernement du Nigeria de collaborer avec le PNUE afin que la troisième tranche (2021) de la Phase II du PGEH puisse être proposée à la 93 <sup>e</sup> réunion avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation des tranches 2021 et suivantes.
Qatar (Phase II)	PNUE	2023	163 285	Signature de l'accord/ du document de projet / seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note que le taux de décaissement global de la première tranche (2021) de la Phase II du PGEH est inférieur au seuil de décaissement de 20 %, et prier instamment le gouvernement du Qatar de collaborer avec le PNUE et l'ONUDI pour que la deuxième tranche (2023) de la Phase II du PGEH puisse être remise à la 93 <sup>e</sup> réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
	ONUDI	2023	107 000	Décisions/approbatons gouvernementales / modifications au sein de l'UNO / changements structurels / seuil de décaissement de 20 pour cent.	
Saint-Kitts-et-Nevis (Phase I)	PNUE	2020	19 097	Questions liées à la mise en œuvre du système de licences et de quotas qui doivent être abordées pour que le système soit applicable et en mesure d'assurer la conformité du pays avec le calendrier d'élimination des HCFC du Protocole Montréal, conformément à la décision 63/17.	Prendre note que la troisième tranche (2020) de la Phase I du PGEH proposée à la 92 <sup>e</sup> réunion a été retirée, et exhorter le gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis à collaborer avec le PNUE pour entreprendre les actions suivantes afin de s'assurer qu'un système national exécutoire d'octroi de licences et de quotas pour les importations de HCFC soit pleinement opérationnel et capable d'assurer la conformité du pays avec le calendrier d'élimination des HCFC du Protocole de Montréal, afin que la troisième tranche (2020) de la Phase I du PGEH puisse être proposée à la 93 <sup>e</sup> réunion avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020:

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
					<p>Approfondir l'enquête et fournir des conclusions fermes sur ce qui a réellement été importé dans le cadre des 19 entrées utilisant des codes CFC identifiés dans le rapport de vérification. Dans le cas où des HCFC ont été importés en utilisant ces codes, ajouter les quantités correspondantes à la consommation réelle de HCFC et remettre les données corrigées au titre de l'Article 7 au Secrétariat de l'ozone ainsi que les données du programme de pays au Secrétariat du Fonds multilatéral pour les années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2021 ;</p> <p>Introduire des mesures d'alerte en cas d'utilisation des codes correspondant à des substances faisant l'objet d'une élimination progressive ;</p> <p>Entreprendre des inspections afin d'identifier toute utilisation potentielle de CFC à Saint-Kitts et à Nevis ;</p> <p>Entamer les préparatifs en vue de l'application des quotas individuels d'importation de HCFC et de la publication des quotas dans la Gazette ; et</p> <p>Inclure dans le plan d'action révisé des activités qui mettront en œuvre les recommandations tirées de la vérification.</p>
Sierra Leone (Phase II)	PNUE	2023	101 700	Décisions/approbations gouvernementales / modifications au sein de l'UNO	Prendre note du retard dû aux modifications au sein de l'UNO, et prier instamment le gouvernement de la Sierra Leone de collaborer avec le PNUE et l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2023) de la Phase II du PGEH puisse être remise lors de la 93 <sup>e</sup> réunion.
	ONUDI	2023	76 300	Décisions/approbations gouvernementales / modifications au sein de l'UNO/ seuil de décaissement de 20 pour cent	
Turquie (Phase I)	ONUDI	2022	919 558	Seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note que le taux de décaissement global de la quatrième tranche (2019) de la Phase I du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 %, et prier instamment le Gouvernement de la Turquie de collaborer avec l'ONUDI pour que la cinquième tranche (2022) de la Phase I du PGEH puisse être proposée à la 93 <sup>e</sup> réunion avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation des tranches 2022 et suivantes, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 % du le financement de la tranche précédente aura été atteint.
<b>Total</b>			<b>13 031 382</b>		